

AVERTISSEMENTS AGRICOLES télécopiés

EDITION GRANDES CULTURES



STATION
POITOU-CHARENTES

Bulletin n° **312** (04/96) 14/03/1996

COLZA : Traitement charançon de la tige

COLZA : stade C2 à début D1

Situation

CHARANCON DE LA TIGE

Les captures se sont intensifiées depuis le 9 mars. Les femelles vont être rapidement aptes à pondre.

MELIGETHES

Les captures sont devenues significatives et un début d'activité au champ est observé. Les colzas sont au stade sensible.

Préconisation
Un traitement mixte, charançon-méligèthe,devra être réalisé le plus tôt possible dans les Charentes.
En Vienne et Deux-Sèvres, vous pouvez attendre la semaine prochaine.
L'intervention devra toujours être réalisée à la faveur d'une journée douce et ensoleillée ; pour le choix des produits, voir Avertel page 4.

POIS : début de levée en Charente-Maritime.

SITONES

Des attaques importantes sont observées sur les premières parcelles levées de la façade atlantique.
Surveillez vos pois dès la levée et intervenez dès que vous atteignez la note 2 (voir dossier Avertel page 20).

BLE : redressement à épi 1 cm

PIETIN-VERSE

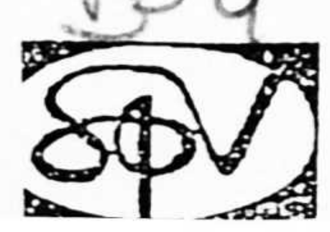
Situation - Préconisation
Les températures anormalement basses sont défavorables à l'évolution du piétin. Le modèle indique l'absence de nouvelles contaminations secondaires depuis 3 semaines. A ce jour, le risque climatique est nettement plus faible qu'en 1995.
Même en situations à risque agronomique élevé, les symptômes sont très rares.
Les préconisations du dernier bulletin restent valables.

ROUILLE BRUNE

Elle est pratiquement absente ; le risque rouille se maintient à un niveau faible.

ABONNEMENT PHYTOMA

La revue Phytoma - Défense des Végétaux propose aux abonnés des Avertissements Agricoles un tarif préférentiel pour sa revue : 280 F au lieu de 350 F (11 numéros).
Si vous êtes intéressé, envoyer votre demande d'abonnement à
Phytoma - La Défense des Végétaux
78 rue de la condamine
75017 PARIS
en spécifiant Bulletin d'abonnement spécial réservé aux abonnés des Avertissements Agricoles.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693